

École de la Rive

180, boulevard Salaberry Nord Châteauguay (Québec) J6J 4K9

Tél.: (514) 380-8899, poste 4431 ● <u>delarive@cssdgs.gouv.qc.ca</u> http://delarive.cssdgs.gouv.qc.ca

Info-parents de l'école de la Rive Mémo du mois de décembre



Décembre 2022										
D	L	M	M	J	٧	S				
				1	2	3				
4	5	6	7	8	9	10				
11	12	13	14	15	16	17				
18	19	20	21	22	23	24				
25	26	27	28	29	30	31				

Janvier 2023									
D	L	M	M	J	٧	S			
1	2	3	4	5	6	7			
8	9	10	11	12	13	14			
15	16	17	18	19	20	21			
22	23	24	25	26	27	28			
29	30	31							

Événements:

9 décembre On porte des vêtements aux couleurs de Noël (rouge, vert, blanc, or)

15 décembre On porte des vêtements « chics »

22 décembre Journée pyjama et déjeuner collectif (informations à venir)

23 décembre Dernière journée de classe avant les vacances

9 janvier Journée pédagogique 10 janvier Retour en classe

27 janvier Journée pédagogique « bassin »

Mot de la direction

Bonjour chers parents,

Nous avons préparé, pour nos élèves, un mois de décembre festif. Nous avons donc prévu des activités qui sont énumérées dans ce mémo.

Nous vous souhaítons un merveílleux moís de décembre avec vos enfants et au nom de l'équípe-école, nous en profitons pour vous souhaíter un très Joyeux Noël et une Bonne Année 2023 à tous.

Que la santé vous accompagne!

Emmanuelle Dagenais

Directrice

Véronique Poirier Directrice adjointe

RAPPEL IMPORTANT: Sécurité des enfants

Afin d'éviter des incidents majeurs et d'assurer la sécurité des enfants, voici la marche à suivre si votre enfant doit rester au service de garde après l'école de façon sporadique.

- 1. Téléphoner directement au service de garde, au poste 4439, et laisser un message.
- 2. Mettre une note dans l'agenda de l'enfant (avec la date) disant qu'il reste au service de garde.
- 3. Éviter les changements de dernière minute et nous aviser au moins 24 h à l'avance.

En effet, comme nous avons plus de 495 enfants et que dans certains cas, l'enseignant ou l'éducatrice peut être absent et remplacé, le risque est trop grand d'envoyer ce type d'information par courriel.

RAPPEL: Accueil des parents

L'entrée principale de l'école est située au 180, boulevard Salaberry Nord. En tout temps, les parents et visiteurs doivent s'y présenter. Le personnel n'est pas autorisé à ouvrir la porte au pavillon 2, et ce, pour des mesures de sécurité.

Objets oubliés à l'école en fin de journée

Nous remarquons que plusieurs élèves reviennent à l'école chercher un objet oublié en fin de journée. Cette pratique est devenue très « populaire ». Nous vous invitons donc à faire un petit rappel à votre enfant avant son départ le matin ou lui rappeler les stratégies de fin de journée puisqu'il est impossible de revenir en fin de journée chercher tuque, boîte à lunch, vêtements de sports, devoirs, ou autres articles, et ce, pour des raisons de sécurité. Cette politique s'applique autant à l'école qu'au service de garde et au pavillon 2. Nous vous suggérons donc d'écrire à l'enseignant le lendemain pour qu'il puisse retourner l'objet oublié.

RAPPEL: Stationnement

Afin d'assurer la sécurité de tous, il est important de bien respecter les endroits réservés aux stationnements.

Le matin, vous pouvez vous arrêter au débarcadère et y laisser vos enfants au service de garde. Si vous désirez accompagner vos enfants au service de garde, vous devez stationner sur la rue d'Abbotsford, plusieurs stationnements s'y trouvent.

Nous vous rappelons qu'il est INTERDIT de se stationner devant le service de garde puisque c'est un boulevard et que les voitures derrières ne peuvent circuler. <u>Cet endroit n'est pas un débarcadère.</u>

Le soir, vous pouvez vous stationner dans le stationnement du personnel. Toutefois, nous vous invitons à être prudents et à traverser le boulevard aux traversées piétonnières.

Changement de la signalisation sur le boulevard Salaberry Nord

Veuillez noter qu'un nouvel affichage interdisant les demi-tours sur le boulevard Salaberry Nord a été installé. De plus, un radar de vitesse a été installé afin de vous rappeler de respecter la zone de 30 km/h. Soyez attentifs à la nouvelle signalisation.



COVID-19: Quoi faire si votre enfant a des symptômes

Même si les règles d'isolement sont moins présentes dans nos milieux et que l'isolement de 5 jours n'est plus imposé, nous vous rappelons l'importance de garder un enfant qui fait de la fièvre à la maison. Le taux d'absentéisme est présentement très élevé dû aux nombreux virus présents à l'école. Les enfants ont accès à un masque à l'école en cas de besoin.

Le port du masque est souhaité si votre enfant présente les symptômes suivants :

- Toux
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou congestion nasale

Un enfant qui fait de la fièvre doit rester à la maison jusqu'à la disparition de la fièvre pendant 24 heures, sans la prise de médicament.

Le nombre de cas étant en forte augmentation, nous demandons votre collaboration pour un suivi très rigoureux et l'application des mesures de sécurité.

Activités de Noël



Afin de mettre un peu de couleur dans notre milieu, voici les activités prévues dans le mois de décembre :

9 décembre On porte des vêtements aux couleurs de Noël (rouge, vert, blanc, or)

15 décembre On porte des vêtements « chics »

20 décembre Lecture de Noël

21 décembre La chorale de M^{me} Lucie performera sur la cour (un rêve)
22 décembre Journée pyjama et déjeuner collectif (informations à venir)

23 décembre Activités en classe en après-midi (film, jeux de société, dessins, etc.)



GUIGNOLÉE

4 au 21 décembre 2022

Encore cette année, nous proposons aux élèves de l'école et à leur famille de se joindre aux membres du personnel de l'école pour aider la Rencontre Châteauguoise à offrir des paniers de Noël aux plus démunis de la région. Les élèves ont jusqu'au 21 décembre pour apporter leur offrande.



Pour participer, votre enfant peut apporter un produit de soin (tube de dentifrice, savon, shampoing, boîte de papier-mouchoir, etc.), des produits pour bébé ou une denrée non périssable. Votre contribution serait grandement appréciée, car ensemble, nous pouvons faire une belle différence.

La guignolée est une tradition québécoise depuis 1861.

Merci de votre générosité.

Activités parascolaires

À compter du 25 janvier 2023, le Club Récré-Action offrira des activités parascolaires, de 15h15 à 16h15, à l'école de la Rive. Vous trouverez en pièce jointe l'offre de service des activités qui couvriront deux sessions (hiver et printemps).

Activités offertes : Dessin animé, Judo et Hip-Hop

Nombre de cours : 14

Possibilité de payer en 3 versements

Veuillez noter que l'inscription se fait en ligne, le lien se trouve dans le message en pièce jointe.

Pour plus d'informations : www.clubrecreaction.com ou 450 467-4855

Afin de faciliter le processus, il est bien important de vous créer un nouveau compte à votre nom si ce n'est pas déjà fait. Il est aussi important d'ajouter votre/vos enfant(s) à titre de membre à la famille pour pouvoir les inscrire. Une fois votre compte fait, Qidigo vous permet de consulter les activités et les horaires de celle-ci pour tous les membres de la famille! Dans le tableau de bord de votre profil, vous pouvez aussi avoir accès aux factures, relevé 24 (le moment venus) et formulaires.

La période d'inscription se termine le <u>18 décembre 2022 à 23h59</u>. Veuillez noter que les <u>places sont limitées</u> pour chacune des activités. Il sera toujours possible d'ajouter le nom de votre enfant à une liste d'attente si le groupe convoité est complet.

Tempête hivernale: fermeture de l'école

Dans le cas où le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries prendrait la décision de fermer les écoles pour une tempête de neige ou de verglas, l'information serait alors relayée aux diverses émissions de radio et de télévision. Elle serait aussi disponible sur le site Web ou la page Facebook du Centre de services scolaire. De plus, veuillez noter que le service de garde serait également fermé dans le cas d'une fermeture d'école.

Le retour du temps froid : Habillement en hiver

Le temps plus froid est arrivé. Nos élèves vont à l'extérieur aux récréations et à la période du dîner et nous souhaitons qu'ils puissent profiter pleinement des activités extérieures.

Avant de quitter la maison, merci de vous assurer que votre enfant est habillé selon la température, qu'il porte ses bottes et qu'il ait une paire de souliers pour l'intérieur. Avec l'arrivée de l'hiver, tous les élèves de l'école doivent porter leur salopette pour jouer dans la neige aux récréations et au dîner.

Nous vous suggérons aussi de préparer un petit sac avec des vêtements de rechange bien identifiés (pantalon, bas, mitaines...) et de le remettre à votre enfant. Il pourra alors le déposer dans son casier et l'utiliser en cas de besoin.

Évaluation des apprentissages 2022-2023

Vous trouvez ci-joint un document préparé, par le Ministère de l'Éducation, pour expliquer aux parents l'évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire.

Feuillet aux parents - Évaluation des apprentissages 2022-2023

Éducation à la sexualité

Chaque année scolaire, certains thèmes en lien avec l'éducation à la sexualité sont discutés en classe. Le contenu a été déterminé par le Ministère de l'Éducation et encadré par un programme précis. Les thèmes et contenus présentés dans les différents degrés ont été déposés sur le site Internet : https://delarive.cssdgs.gouv.qc.ca/parents/education-a-la-sexualite/

Relevés fiscaux : Service de garde et surveillance du midi

Au mois de février de chaque année, le personnel des établissements doit émettre des relevés fiscaux à la personne qui a payé des frais de garde d'enfant pour le service de garde et/ou pour le service de la surveillance du midi au primaire. En février 2023, vos relevés fiscaux 2022 seront déposés sur Mozaïk Portail-Parents pour tous les parents qui ont payé des frais de garde.

Calendrier du bien-être en famille

Vous trouvez ci-joint un calendrier comportant des idées pour des activités à faire en famille.

Message de l'hygiéniste dentaire

Le rince-bouche

Il existe deux types de rince-bouche :

- Celui qu'on se procure sur prescription. Pour les soins suite à une opération, pour les traitements des maladies de gencive ou pour prévenir la carie. Ils sont prescrits pour une période déterminée.
- Celui qu'on retrouve en ventre libre sur les tablettes à la pharmacie ou à l'épicerie. Son effet est temporaire et de courte durée. Le rinçage vigoureux de la bouche enlève les débris alimentaires et diminue, pour un certain temps, le nombre de bactéries en bouche. Il donne une haleine fraîche.

Il est aussi possible d'utiliser une solution légèrement salée (1/2 cuillère à thé dans 8 onces d'eau tiède) pour nettoyer la bouche.

Les hygiénistes dentaires CLSC Châteauguay

Source : Hygiénistes dentaires du CLSC St-Michel, Capsules santé dentaire Image : http://mauvaisehaleine.com/rince-bouche/



Nouvelles du conseil d'établissement

Les membres se sont rencontrés le 22 novembre dernier.

Nous vous invitons à consulter notre site Internet pour de plus amples informations.

Les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux du conseil d'établissement sont publiés sur notre site Internet au http://delarive.cssdgs.gouv.qc.ca. Nous vous rappelons que les séances du conseil

d'établissement sont publiques. Nous vous demandons d'informer le secrétariat de l'école si vous désirez vous présenter à une de nos rencontres.

Pour faire part d'un commentaire ou d'une suggestion aux membres parents du conseil d'établissement, vous pouvez écrire un courriel à l'adresse : <u>delarive@cssdgs.gouv.qc.ca</u>.

La prochaine rencontre aura lieu le 24 janvier prochain.

Nous vous remercions pour votre collaboration en ces moments exceptionnels.

Passez de belles vacances, reposez-vous bien. On continue en janvier 2023!

Joyeuses Fêtes à tous !

L'Équipe de l'école de la Rive

/gen 2022 12 07 Mémo du 2022 12 07.docx

